



IMPACT DU PATRIMONIALISME ET DE LA CORRUPTION SUR LE DECLENCHEMENT DES CONFLITS INTRA-ETATIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

IMPACT OF PATRIMONIALISM AND CORRUPTION ON THE BURSTING OF INTRA-STATE CONFLICTS IN SUB- SAHARAN AFRICA

DOI: 10.5281/zenodo.7793579

Youssef BEN ALI

Professeur de Droit Public et Sciences
Politiques, FSJES, Université
Chouaib DOUKKALI - El Jadida,
Maroc

Abdessamad AFIFI

Professeur de Droit Public et Sciences
Politiques, FSJES, Université Cadi
Ayyad – Marrakech, Maroc



N° 8 - JANVIER/ MARS 2023

REVUE DROIT & SOCIÉTÉ



Éditée Par
SOCIAL AND MEDIA STUDIES INSTITUTE



REVUE DROIT & SOCIÉTÉ
ISSN : 2737-8101

IMPACT DU PATRIMONIALISME ET DE LA CORRUPTION SUR LE DECLENCHEMENT DES CONFLITS INTRA-ETATIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Youssef BEN ALI

**Professeur de Droit Public et Sciences
Politiques**

**Université Chouaib DOUKKALI - El
Jadida, Maroc**

Abdessamad AFIFI

**Professeur de Droit Public et Sciences
Politiques**

**Université Cadi Ayyad – Marrakech,
Maroc**

RESUME

Depuis leur accession à l'indépendance, les pays africains n'ont connu que des régimes dictatoriaux et tyranniques. A cela s'ajoute la détérioration des indicateurs du développement humain, la pauvreté, la corruption, le patrimonialisme, etc. L'ensemble de ces images de la mauvaise gouvernance constitue un terrain pour une série de conflits intra-étatiques en Afrique Subsaharienne (mouvements insurrectionnels, coups d'État).

A vrai dire, la paix en Afrique Subsaharienne n'est pas réductible au maintien de l'ordre, mais que c'est plutôt une construction sociale ayant comme fondement la mise en œuvre d'une

approche contemporaine de prévention structurelle des conflits intra-étatiques dans cette région. Celle-ci est basée sur une paix durable qui commence par des actions publiques au niveau local, vu que c'est le bien-être social qui motive les politiques préventives des conflits. Si l'on admit que les pratiques de la "mauvaise gouvernance" pervertissent le bon fonctionnement des affaires publiques, la réduction de celles-ci ne pourra se concrétiser que par une "bonne gouvernance" rationnelle et de proximité.

A cet égard, la lutte contre la corruption et le patrimonialisme constitue un enjeu majeur pour juguler la propagation des effets pervers de ces deux phénomènes sur la stabilité en Afrique Subsaharienne. Notre recherche s'inscrit dans un cadre qui vise à analyser l'impact de la mauvaise gouvernance, notamment le patrimonialisme et la corruption, dans les conflits intra-étatiques en Afrique Subsaharienne.

Mots clés : *Mauvaise gouvernance ; Patrimonialisme ; Corruption ; Conflits ; Afrique Subsaharienne.*

IMPACT OF PATRIMONIALISM AND CORRUPTION ON THE BURSTING OF INTRA-STATE CONFLICTS IN SUB-SAHARAN AFRICA

Youssef BEN ALI

Lecturer in Public Law and Political Science

Chouaib DOUKKALI University - El Jadida, Morocco

Abdessamad AFIFI

Lecturer in Public Law and Political Science

Cadi Ayyad University- Marrakech, Morocco

ABSTRACT

The following years to their independence, African countries have known only dictatorial and tyrannical regimes. In addition, there is the deterioration of human development indicators, poverty, corruption, patrimonialism. All these images of bad governance provide the terrain for a series of intra-state conflicts in Sub-Saharan Africa (insurgency movements, overthrow of states).

In fact, peace in Sub-Saharan Africa cannot be reduced to the maintenance of order, but rather is a social construction based on the implementation of a contemporary approach to the structural prevention of intra-state conflicts in this region. This is based on a lasting peace that begins with

public action at the local level, since it is social well-being that motivates conflict prevention policies. If we admit that the practices of "bad governance" pervert the proper functioning of public affairs, the reduction of these can only be achieved through rational and local "good governance".

In this regard, the fight against corruption and patrimonialism is a major challenge to curb the spread of the perverse effects of these two phenomena on stability in Sub-Saharan Africa. Our research is part of a framework that aims to analyze the impact of bad governance, particularly patrimonialism and corruption, in intra-state conflicts in Sub-Saharan Africa.

Keywords: *Bad governance ; Patrimonialism ; Corruption ; Conflict ; Sub-Saharan Africa.*



N° 8 - JANVIER/ MARS 2023

REVUE DROIT & SOCIÉTÉ

INTRODUCTION

Le déclenchement des conflits intra-étatiques en Afrique Subsaharienne est dû, entre autres, à des causes directes (politiques, économiques et sociales) et d'autres sous-jacente (pauvreté et sous-développement). Néanmoins, les actes de la mauvaise gouvernance tels que le patrimonialisme, la corruption, la rivalité ethnique, la mauvaise gestion des terres et des ressources naturelles, les conditions économiques en déclin, la pauvreté et la famine...sont donc des causes supplémentaires qui ravivent, à leurs tours, la conflictualité dans la région de l'Afrique Subsaharienne. La présente étude s'inscrit dans une perspective visant analyser de l'impact du patrimonialisme et de la corruption, comme des images de la mauvaise gouvernance, sur l'état d'instabilité chronique en Afrique Subsaharienne. Le patrimonialisme désigne l'absence de réelles distinctions entre les domaines public et privé. Les détenteurs du pouvoir disposent d'un droit personnel absolu, tant sur les biens que sur les personnes, exercent leurs prérogatives sur des bases de l'arbitraire et du favoritisme. Au fait, le chef patrimonial traite toutes les affaires de l'État comme s'il s'agit des affaires personnelles. Quant à la corruption, Transparency International la définit comme : « (...) l'abus de pouvoir reçu en délégation à des fins privées.»¹

Dans le même ordre d'idées, la mauvaise gouvernance est perçue comme étant une source majeure dans le déclenchement des conflits intra-étatiques en Afrique Subsaharienne. Elle désigne un état où un pays n'est pas ou n'est plus en mesure d'assurer la sécurité de ses frontières, de satisfaire les besoins de sa population en termes de représentation (démocratie, respect des droits et libertés...),de satisfaction de son bien-être (de santé,

¹ Voir «What is corruption », in: <https://www.transparency.org/what-is-corruption#define> (consulté le 03/04/2022).

d'éducation, d'emploi, de sécurité alimentaire...)et de se doter en infrastructures de qualité. A cet effet, il serait judicieux de s'interroger sur **les effets pervers de la corruption et du patrimonialisme sur le déclenchement des conflits en Afrique subsaharienne ?**Pour répondre à cette problématique, nous allons présenter les indicateurs de la mauvaise gouvernance (I), puis les effets de la mauvaise gouvernance sur le déclenchement des conflits en Afrique Subsaharienne (II).

I. LES INDICATEURS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE ET LES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAS DU PATRIMONIALISME ET DE LA CORRUPTION.

Si de nombreux pays africains ont accédé à l'indépendance vers les années 1960, les puissances coloniales ont peu préparé leurs colonies à l'indépendance². En effet, les puissances coloniales se sont retirées, laissant des frontières politiques artificielles, avec des institutions fragiles à toute transition démocratique. La plupart des anciennes colonies n'avaient pas les institutions et l'expérience nécessaire pour un régime démocratique, du coup, le pouvoir autoritaire cherche à conserver le pouvoir politique, à construire de solides structures centrales de l'État, ainsi que des forces de police et des forces armées, afin de les aider à exercer et à conserver le pouvoir.³

Eu égard à la conflictualité dans la région de l'Afrique francophone, nous avons jugé opportun de faire une analyse de la mauvaise gouvernance notamment (patrimonialisme / corruption) et sa relation avec les conflits dans cette zone.

² Darren, KEW. "Building Democracy in 21st Century Africa: Two Africa's, One Solution," The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations⁴, no. 1, Winter/Spring 2005, p.150

³ Ibidem.



Par ailleurs, cela ne suppose guère que la corruption serait en Afrique francophone d'une essence particulière par rapport au reste de l'Afrique. Le Sénégal (d'Afrique francophone) par exemple, n'a pas été colonisé de la même façon que le Ghana (d'Afrique anglophone). En dernière analyse, traiter le phénomène de la corruption en Afrique francophone n'est pas fondamentalement différent de le traiter en Afrique en général. Néanmoins, l'on peut dire que la conflictualité s'accroît en Afrique francophone par rapport à l'Afrique anglophone. Cela explique concrètement qu'au moment des indépendances, les ex-colonies⁴ anglaises semblaient avoir des élites mieux préparées à prendre en main les destinées de leur pays, contrairement aux dirigeants des ex-colonies francophones de l'Afrique Subsaharienne qui ont recours au patrimonialisme (I-1), et à la corruption afin de légitimer leurs pouvoirs (I-2).

I-1. LE PATRIMONIALISME : INDICATEUR DE DYSFONCTIONNEMENTS POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

Dans la majorité des pays d'Afrique Subsaharienne, les dirigeants souffrent d'une légitimité insuffisante. Ils ont recours à des pratiques patrimoniales pour se maintenir au pouvoir, ce qui sape toute initiative de mise en œuvre d'un État démocratique, transparent et imbu de "bonne gouvernance". Selon Jean François BAYART, le patrimonialisme⁵ en Afrique Subsaharienne résume la dérive économique et met en exergue l'impact de

la carence démocratique sur le développement économique d'un pays.

La dérive patrimoniale se distingue par une confusion du public et du privé, de l'économie et du politique, tout en se livrant à ces pratiques clientélistes⁶. En Afrique, et dans l'absence d'une forte société civile et des organisations professionnelles et syndicales capables de défendre les intérêts légitimes de la population, cette situation permet aux élites politiques africaines de s'approprier des ressources de l'État et d'entretenir la confusion entre l'espace public et privé.⁷

En effet, les régimes politiques africains exploitent la détresse⁸, la pauvreté et la misère de la population, en faisant du patrimonialisme et son corollaire «le clientélisme» politique, les clés de leur maintien au pouvoir, en sapant toute tentative d'instaurer les vraies bases de la démocratie et de la "bonne gouvernance" dans la gestion quotidienne des affaires publiques des citoyens. Dans le système patrimonial, le dirigeant se sert de la précarité économique pour enraciner son régime, notamment en entretenant la dépendance économique, synonyme de bien-être des citoyens, de tous ceux qui s'opposent à son autorité. L'accaparement des ressources et l'abus de pouvoir par les dirigeants en Afrique s'accompagnent d'un détournement de fonds publics et d'une corruption généralisée qui ne sert qu'une poignée de personnes, alors que la grande majorité de la population sombre dans la précarité et l'injustice sociale, ce qui

⁴ Voir dans ce sens HADJADJ, Djillali. (sous la dir.), «La corruption en Afrique francophone», in Transparency International, TI Source Book, **Combattre la corruption, enjeux et perspectives**, Ed. Karthala, 2002, p. 9

⁵ BAYART, Jean-François. «Les sociétés africaines face à l'Etat», in **Revue française d'études constitutionnelles et politiques**, n°25, Paris, Ed. PUF, 1983, pp. 23-39

⁶ MEDARD, Jean François. «L'Europe et l'Afrique. Le maillon manquant», in **Revue politique africaine** n°49, Paris, Ed. Karthala, Mars 1993, p. 147

⁷ BADIE, Bertrand. **L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique**, Paris, Ed. Fayard, p. 25

⁸ «Plus les ressources sont rares, plus l'individu a intérêt à construire des rapports de clientèle avec un patron faisant partie de l'élite politique centrale», in BADIE, Bertrand. Ibid., p. 26



mettrait la stabilité et la paix sociale en péril.

TABLEAU 1 : CLASSEMENT DES PAYS AFRICAINS LES PLUS PAUVRES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2021.

Pays	Année	PIB/Habitant	
Burundi	2021	774,5	
République centrafricaine	2021	920,1	
Congo, République démocratique du	2021	1 179,5	
Soudan du Sud	2015	1 181,9	
Somalie	2021	1 248,8	
Niger	2021	1 303,6	
Mozambique	2021	1 347,7	
Libéria	2021	1 563,6	
Tchad	2021	1 566,0	
Madagascar	2021	1 607,9	

Source : Base de données du programme international de comparaison de la Banque mondiale.

[PIB par habitant, \(\\$ PPA internationaux courants\) - Sub-Saharan Africa - Data \(banquemondiale.org\)](https://data.banquemondiale.org/indicators/NY.GD.TD.CD?locations=SS) (consulté le 20/03/2023)

Le croisement des données du tableau 1 portant sur le classement des pays d'Afrique Subsaharienne les plus pauvres en fonction du PIB, et le tableau 2 relatif au classement des pays d'Afrique Subsaharienne selon l'indice de paix mondiale, nous pouvons en déduire le constat suivant : parmi les pays les plus pauvres dans cette région figurent la République démocratique du Congo, la Somalie et le Soudan du Sud, avec des PIB respectifs de 1179,5 dollars, 1248,8 dollars

et 1181,9 dollars. Au fait, ces mêmes pays étant classés parmi les pays subsahariens les plus instables dans le **tableau 2** selon l'indice de paix mondiale (GPI) figurent également parmi les 10 pays les plus corrompus d'Afrique (**tableau 3-a**).

Le développement suivant traitera le fléau de la corruption, il s'agit d'ailleurs de l'un des indicateurs de la mauvaise gouvernance qui concourt directement à l'instabilité des pays qui en souffrent.



TABLEAU 2: CLASSEMENT DES PAYS AFRICAINS SELON L'INDICE DE PAIX GLOBALE EN 2021.

Classement en Afrique	Continent	Pays	Année	Classification
40	Afrique	 Éthiopie	2021	2627 Instable
41	Afrique	 Niger	2021	2631 Instable
42	Afrique	 Nigéria	2021	2733 Instable
43	Afrique	 Cameroun	2021	2737 Instable
44	Afrique	 Mali	2021	2830 Instable
45	Afrique	 Soudan	2021	2908 Fortement instable
46	Afrique	 République centrafricaine	2021	3036 Fortement instable
47	Afrique	 Libye	2021	3101 Fortement instable
48	Afrique	 République démocratique du Congo	2021	3161 Fortement instable
49	Afrique	 Somalie	2021	3181 Fortement instable
50	Afrique	 Soudan du Sud	2021	3248 Fortement instable

Source : Classement des pays par l'indice de paix globale (Global Peace Index) en Afrique (2021). Les données du Global Peace Index dans le monde proviennent du site Vision of humanity in : ([Classement des pays par l'indice de paix globale \(Global Peace Index\) en Afrique \(2021\)](https://www.visionofhumanity.com/fr/indices/indice-de-paix-globale)) (a-contresens.net) (consulté le 24/03/2023).

I-2. LA CORRUPTION COMME HANDICAP POLITIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

Le phénomène de la corruption⁹ est universel, il constitue un fléau dont les conséquences sont graves pour le développement économique, le respect des droits de l'homme, les aspirations à la démocratie, la crédibilité des institutions, et surtout la stabilité sociale. La corruption a également de graves conséquences

sociales ; elle génère des troubles sociaux, ralentit le développement économique et empêche la mise en place d'un gouvernement et des institutions financières nécessaires à la stabilité et à la croissance. Les principales victimes de la corruption dans une société sont les couches les plus vulnérables, fragiles et dépourvues des moyens de se défendre. La corruption constitue vraiment un gâchis de potentialités et une source de déstabilisation sociale.

⁹ Ce fléau se manifeste dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé. Elle désigne toutes les pratiques ayant une forme de fraude. On distingue généralement entre la corruption active (donner une corruption) et la corruption passive (recevoir la corruption ou autres avantages)...

Les instruments de mesure de la corruption sont multiples et ne cessent de faire l'objet d'efforts pour leur amélioration, tant de la part des institutions internationales, que de centres de recherches universitaires, instituts indépendants, sans oublier les efforts développés par la société civile. Pour bien mesurer le taux de la corruption



en Afrique Subsaharienne et sa relation avec la stabilité dans cette région, on a opté pour l'indice de mesures le plus pertinent (IPC), développé par Transparency International qui est une organisation non gouvernementale qui a pour vocation la lutte contre la corruption des institutions gouvernementales à l'échelle internationale.

Si la corruption a toujours existé dans tous les pays du globe, elle s'est rapidement développée en Afrique Subsaharienne et y revêt aujourd'hui un caractère endémique ou systémique, qui tend à obstruer tout effort de développement. La corruption constitue l'un des principaux obstacles à l'émergence d'une gouvernance favorable aux pauvres, indispensable pour l'atteinte des objectifs du développement durable.

Il ne peut y avoir de gouvernance crédible, efficace et mobilisatrice à long terme si la transparence des processus politiques, l'appropriation des initiatives de développement, la garantie du droit à l'information, la justice et l'équité sociale ne sont pas promues. Par conséquent, la corruption influe négativement sur la confiance des citoyens en leur gouvernement, nuit directement à l'efficacité du service public, crée un environnement peu propice aux affaires et aux investissements et entrave la mise en place des institutions gouvernementales et financières nécessaires à la stabilité et à la croissance.

A) - Identifications des pratiques de la corruption.

S'agissant des services publics (comprenant fonctionnaires et élus), on peut trouver les pratiques suivantes, entre autres:

- La corruption politique, par exemple par les dons ou financement dans les campagnes électorales ;
- Les fraudes de toutes sortes ;
- La vente du pouvoir discrétionnaire des ministres ;
- Les voyages inutiles à l'étranger pour lesquels les agents publics fixent eux-mêmes leurs indemnités ;
- Le chantage exercé par les forces de l'ordre qui menacent de donner une amende pour obtenir de la corruption (cette corruption est généralement moins que l'amende), etc.

B) - L'indice de la perception de la corruption (CPI) en Afrique Subsaharienne.

L'indice de la perception de la corruption (CPI), est un indicateur de la gouvernance utilisé par les institutions internationales, les bailleurs de fonds et les centres de recherches. Depuis 1995, Transparency International publie chaque année un indice de perception. Le rapport en 2021 de cette institution, couvrant 180 pays, indique que la majorité des pays de l'Afrique Subsaharienne occupaient le bas de classement comme synthétisé dans le tableau suivant.

**TABLEAU 3-a : LES 10 PAYS LES PLUS CORROMPUS D'AFRIQUE SELON
TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2021).**

Pays	Score/100	Rang Mondial
Tchad	20	164e
Comores	20	164e
Soudan	20	164e
Burundi	19	169e
RD Congo	19	169e
Guinée Equatoriale	17	172e



Libye	17	172e
Somalie	13	178e
Soudan du Sud	11	180e

Source : Transparency International, Corruption Perceptions Index (CPI) 2021, in : www.transparency.org (consulté le 20/03/2023)

TABLEAU 3-b : LES 10 PAYS LES MOINS CORROMPUS D'AFRIQUE SELON TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2021).

Pays	Score/100	Rang mondial
Seychelles	70	23e
Cap Vert	58	39e
Botswana	55	45e
Maurice	54	51e
Rwanda	53	54e
Namibie	49	61e
Sao Tome-et-Principe	45	67e
Afrique du Sud	44	70e
Tunisie	44	70e
Ghana	43	72e

Source : Transparency International, Corruption Perceptions Index (CPI) 2021, in : www.transparency.org (consulté le 20/03/2023)

D'après les tableaux ci-dessus relatifs au classement des pays d'Afrique Subsaharienne selon Transparency International (2021), on constate que seulement 3 pays africains sont classés en 50 premiers pays où la corruption est globalement limitée (Seychelles, Cap vert Botswana) (**Tableau 3-b**)-. Le reste des pays connaissent une corruption endémique. Malgré les évolutions pour réformer les finances publiques et de renforcer la gestion transparente des ressources naturelles, les défis restent énormes pour le développement des capacités nationales des institutions chargées de la lutte contre la corruption.

Selon Huguette Labelle, l'ex-présidente de Transparency International, «la corruption continue de siphonner de manière dramatique les ressources affectées à l'éducation, à la santé et aux

infrastructures»¹⁰. Cela montre la relation entre le phénomène de la corruption et de la pauvreté. Ce constat se confirme en mentionnant que la Banque mondiale classe des pays tels que (la Somalie, le Soudan de Sud, le Soudan) comme des pays à faible revenu.¹¹

L'ouvrage de René DUMONT, *l'Afrique noire est mal partie*, fut le premier travail académique qui a insisté sur le rôle néfaste de ce fléau sur le développement en Afrique. La corruption a des retombées

¹⁰ HADJADJ, Djillali. (sous la dir.) (2002), **Combattre la corruption, enjeux et perspectives**, Op.Cit., p. 57

¹¹ Voir Base de données du programme international de comparaison de la Banque mondiale.PIB par habitant, (\$ PPA internationaux courants) - Sub-Saharan Africa - Data (banquemonde.org) (consulté le 20/03/2023).



négligentes sur le développement et la paix sociale en Afrique Subsaharienne. Les pratiques de corruption sont alors devenues la norme. Les partis au pouvoir détiennent un monopole sur les recettes et les dépenses des finances publiques. Pour gagner la loyauté politique¹² entre les différentes ethnies, les dirigeants autocrates ont établi des réseaux de clients mécènes, et, comme ce fut le cas en Angola, les dirigeants africains ont été, et sont toujours, fidèles pour leurs pratiques égoïstes, manifestant du favoritisme à l'égard de groupes choisis au détriment des besoins d'autres groupes.

Jean-François Médard traite l'émergence de la corruption en Afrique Subsaharienne comme généralisée et systémique, et qui peut être liée à la nature patrimoniale des États Africains¹³. Nous entendons par un État néo-patrimonial le fait que, si l'État est par ses structures, les domaines du public et privé tendent informellement à se confondre¹⁴. Celui-ci est une sorte d'État avorté et la corruption lui est consubstantielle¹⁵. Le chef d'État joue de son pouvoir de nomination et de patronage, en distribuant la faveur et la défaveur. Les États alors risquent de se transformer en États prédateurs, dont leurs chefs font recours à la force juste pour se maintenir au pouvoir et extraire le maximum de

bénéfices possibles. De ce fait, la corruption demeure l'un des phénomènes qui se greffe sur le sous-développement, alors qu'un réel développement en Afrique ne pourrait guère voir le jour dans de telles conditions.

Dans le même sens, les enjeux politiques et économiques sont indissociables, dans la mesure où les ressources économiques sont nécessaires pour obtenir des ressources politiques et vice versa. Les pays de l'Afrique Subsaharienne souffrent d'un manque de légitimité du pouvoir. La façon la plus courante de faire accepter le pouvoir d'un dirigeant est le recours à des pratiques de redistribution fondée sur le favoritisme. On constate alors qu'il y a une sorte d'amalgame entre l'autoritarisme politique et la corruption.

D'ailleurs, les campagnes électorales en Afrique Subsaharienne comportent aussi des irrégularités regrettables pour une réelle démocratie. Les coûts des campagnes électorales ont explosé en raison de la corruption électorale, ce qui donne beaucoup de chance d'être élu aux gens riches ou proches du pouvoir par rapport à ceux de l'opposition, du moment où ceux qui détiennent le pouvoir ont un accès direct aux ressources de l'État. La corruption ne prend pas toujours la forme d'un achat des voix des électeurs, mais aussi, elle s'étend à la cooptation des opposants, ce qui fausse les règles de jeu d'une véritable démocratie. De surcroît, le clientélisme demeure omniprésent dans certains pays de l'Afrique Subsaharienne où le pouvoir se concentre entre les mains des élites qui utilisent les ressources de l'État pour maintenir et financer leurs larges réseaux de clients politiques.

Afin de mieux comprendre l'ampleur du phénomène de la corruption dans la gestion publique en Afrique, on peut noter que le Gabon qui a commencé une opération d'assainissement des finances publiques, suite à une injonction des institutions



¹² Voir dans ce sens le rapport sur la gouvernance en Afrique (2016), «Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale», Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, p. 18

¹³ Voir MEDARD, Jean-François. «L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire», in MEDARD, J.-F. (sous la dir.), États d'Afrique noire, formations, mécanismes et crise, Ed. Karthala, Paris, 1991

¹⁴ KANANURA, Paul. «Les Etats fragiles et la sécurité des ressources stratégiques», in HARAKAT, Mohamed. (sous la Dir.), Gouvernance et fragilité en Afrique et au Moyen-Orient, Revue Marocaine d'Audit et de Développement, N° 47, 2018, p. 17

¹⁵ HADJADJ, Djillali. (sous la Dir.), Combattre la corruption, enjeux et perspectives, introduction, «La corruption en Afrique Francophone», Op. Cit., p. 9

financières internationales qui, rien que pour l'an 1999, a permis de récupérer 349 milliards de Francs CFA¹⁶, fruits de fraude diverse. Un autre exemple est celui du Nigeria sous le régime du président Sani ABACHA, il illustre concrètement l'impossibilité de parvenir à un réel développement économique en Afrique sans au préalable endiguer le fléau de la corruption. Ce régime est arrivé au pouvoir en 1993 suite à un coup d'État militaire¹⁷. Entre 1993 et 1998, ce régime a détourné près de 6 Milliards de dollars, le Nigeria désormais figurait parmi les pays qui occupent le bas de classement en termes de l'indice du développement humain.

La question qui se pose ici consiste à analyser et les effets pervers de la mauvaise gouvernance sur le déclenchement des conflits en Afrique Subsaharienne. Dans les analyses suivantes, il sera question d'étudier les impacts de la corruption et du patrimonialisme sur la stabilité des pays de l'Afrique Subsaharienne, notamment en République Centrafricaine et au Mali.

II. LES EFFETS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE SUR LE DECLENCHEMENT DES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAS DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET DU MALI.

La mauvaise gouvernance en général, et particulièrement le patrimonialisme et la corruption, ne permet pas à l'État de fonctionner normalement en édictant les règles et en veillant à leur application. L'échec de l'État à remplir convenablement cette mission ne peut qu'aboutir à des changements anticonstitutionnels, tels que le coup

d'État. Cette situation ne favorise pas souvent une transition démocratique pacifique, ce qui mettra le pays en question dans une situation d'instabilité et de trouble social.

Les effets pervers de la mauvaise gestion de l'action publique en Afrique Subsaharienne ont directement intensifié la conflictualité dans les pays de la région. Les exemples des conflits engendrés par le patrimonialisme en RCA (II-1), et par la corruption au Mali (II-2) seront l'objet d'étude des développements suivants.

II-1. LE PATRIMONIALISME EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : UNE SOURCE D'INSTABILITE.

Selon Jean François Médard, «l'émergence d'une corruption à la fois systémique et généralisée peut être liée à la nature néopatrimoniale des États africains»¹⁸. L'exemple le plus symptomatique du patrimonialisme en Afrique Subsaharienne est celui de la République centrafricaine, où deux putschistes qui se sont succédé au sommet de l'État en 2003 et 2013, puis ils ont nommé leurs proches à la tête du ministère des mines. En 2003, le putschiste François Bozizé a nommé son neveu Sylvain Ndoutingai et celui-ci est resté à la tête de ce département, d'une façon discontinue, presque 8 ans. En 2013, le régime de Bozizé a été renversé et Michel Djotodia a pris le pouvoir. Par la suite, celui-ci a nommé son frère Herbert Gontra Djono-Ahaba au poste de ministre chargé des mines et du pétrole. Le grand intérêt de ces régimes est d'assurer un contrôle sur ces ministères afin de contrôler les contrats, les permis de diverses autorisations, l'exportation de ces ressources, etc.

En effet, François Bozizé est arrivé au pouvoir en 2003. Il a prolongé les

¹⁶ Voir *Revue Jeune Afrique / l'intelligent*, N° 2097 du 20 au 26 Mars 2001, pp. 20-22.

¹⁷ Voir *L'hebdomadaire Jeune Afrique*, N° 1976 du 24 au 30 Novembre 1998, pp. 20-22.

¹⁸ MEDARD, Jean François. «L'Etat néopatrimonial en Afrique noire», Op. Cit., P. 323-353



pratiques patrimonialistes dans la gestion des affaires de la République centrafricaine suite à «l'utilisation des fonds du trésor public à des fins personnelles du président (...) s'inscrivant dans certains cas sous une ligne «programmes spéciaux» spécifique à la présidence de la République.»¹⁹ En 2010, Bozizéa placé le conseil spécial de surveillance et de redressement des entreprises et offices publics (CSSREOP) sous son contrôle pour qu'il puisse ainsi monopoliser la comptabilité des ressources du trésor public, tout en dirigeant, à titre unique, l'ensemble des entreprises semi-publiques et publiques de la République centrafricaine. Au demeurant, le renversement de Bozizéa en 2013 n'a pas marqué une véritable rupture avec le patrimonialisme où «la présidence controversée de Michel Djotodia comme la transition de Catherine Samba-Panza ont porté, elles aussi, ces stigmates du télescopage entre le chef politique et les institutions. En mars 2014 par exemple, le circuit problématique suivi par les 5 milliards de F CFA octroyés par l'Angola au Trésor public a révélé qu'au-delà des changements d'individus, les habitudes demeuraient les mêmes.»²⁰

La gestion patrimoniale dans la République centrafricaine semble être une prémisse aux conflits qu'alimentent les groupes insurrectionnels qui s'emparent des localités, et commencent à contrôler les ressources de l'État tout en désignant leurs propres représentants dans la perspective de bénéficier des privilèges de l'économie de rente qu'offre le système, le cas échéant accéder au pouvoir. Ceci dit, les rentes personnelles qu'offre le patrimonialisme, en utilisant les ressources publiques à des fins purement personnelles, expliquent le recours à des pratiques illégitimes d'accéder au pouvoir, notamment les coups

d'États, alimentant ainsi la situation d'instabilité dans la RCA. Le patrimonialisme ne constitue pas la seule source d'instabilité de l'Afrique Subsaharienne, l'on trouve aussi un autre fléau connexe, il s'agit du phénomène de la corruption.

II-2. LES EFFETS PERVERS DE LA CORRUPTION SUR LA STABILITE AU MALI : CAS DES COUPS D'ÉTAT DE 2020 ET DE 2021.

La corruption constitue une grave atteinte au respect des droits de l'homme les plus fondamentaux. En effet, la corruption détourne les richesses nationales au profit d'une minorité, et permet d'avoir un cercle vicieux de la pauvreté au sein d'une société donnée. Cela prive les couches sociales les plus vulnérables de la société des fruits du développement par la soustraction frauduleuse des priorités sociales de bases (sécurité alimentaire, éducation, santé...). De même, la corruption favorise des pratiques discriminatoires, menace la crédibilité des institutions et les droits sociaux, économiques et culturels élémentaires et érode les principes de l'État de droit.

Le phénomène de la corruption à grande échelle a plusieurs effets néfastes sur le système politique. Cela signifie un détournement des fonds publics, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les dépenses publiques susceptibles de réduire les conflits politiques à long terme et de subvenir aux besoins sociaux des populations. Par conséquent, la corruption crée un climat d'insécurité susceptible de porter atteinte à la stabilité politique d'un État.

Dans ce contexte, la dernière crise au Mali engendré par le coup d'État de 2020, est l'un des exemples marquant des effets de la mauvaise gouvernance sur le déclenchement des crises et conflits en



¹⁹ NGOVON, Gervais. «Le contrôle des ressources de l'Etat, un enjeu des conflits en Centrafrique», in **Revue Les Cahiers d'Outre-Mer**, Ed. Presses universitaires de Bordeaux, n°272, 2015, p. 506

²⁰ Ibid., p. 507

Afrique Subsaharienne. En effet, les injustices sociales qu'a connues le Mali depuis l'accession au pouvoir du président Ibrahim Boubacar Keïta, lors de son deuxième mandat en 2018, ont provoqué des protestations énormes à cause de la corruption et de la mauvaise gestion des affaires de l'État. De même, le Mali occupe la 136^{ème} place sur 180 selon l'indice de corruption dans le secteur public d'après le Transparency International de 2021²¹. Ce classement déplorable du Mali indique l'état de corruption dans le pays. Celle-ci nourrit les situations d'inégalités sociales, empêche l'accès d'un grand éventail de la population à la santé, à l'emploi, à l'éducation, au logement... A cet égard, les aspirations de la population malienne à une justice sociale, à des élections libres et de plus de démocratie seront certainement dissipées. Les revendications sociales se sont transformées en revendications politiques aboutissant ainsi à un coup d'État militaire le 18 Août 2020.

On peut signaler dans le même sens que le peuple malien a exprimé son mécontentement de la manière avec laquelle le président malien Ibrahim Boubacar Keïta dirige les affaires de la nation. Les résultats des élections législatives de Mars-Avril 2020 pour le renouvellement de 147 membres de l'Assemblée nationale du Mali ont été considérés comme inacceptables par les représentants de la société civile et les partis de l'opposition au Mali. Cela a prouvé qu'il y avait des manipulations dans les bureaux de vote et la corruption lors de la campagne électorale. D'ailleurs, depuis l'arrivée du président Keita au pouvoir il y a eu beaucoup d'affaires liées à la corruption, notamment celle de la refacturation du matériel acheté pour l'armée. Finalement, le peuple malien a réclamé le départ du président Keita, et

21

Voir <https://www.transparency.org/en/cpi/2021/index/mli> (consulté le 25/03/2023)

celui-ci a été arrêté par les putschistes avant d'annoncer sa démission ainsi que de son gouvernement et du parlement.

Ce sont alors ces dysfonctionnements qui ont obligé les Maliens à réclamer la démission du président I. Boubacar Keïta après la crise de confiance entre lui et la population malienne. C'est vrai que le pays est confronté aux défis du terrorisme et celui d'une corruption généralisée, mais cela n'empêche pas de profiter de cette période de transition pour procéder à une concertation entre les différents acteurs politiques au Mali permettant l'organisation d'élections libres et démocratiques, la refondation des fortes institutions démocratiques et la mise en œuvre d'un système politique qui permet de répondre favorablement aux enjeux économiques, sociaux et sécuritaires, de relever les défis des réformes administratives et de lutte contre la corruption et partant assurer la paix sociale sur le territoire malien.

A son tour, le coup d'État en Mai 2021 est le troisième qu'a connu le Mali après ceux de 2012 et de 2020. En effet, le président malien de transition pour 18 mois Bah N'Dawet et son premier ministre Moctar Ouane ont été renvoyés de leurs fonctions par le vice-président le colonel Assimi Goïta après avoir pris le pouvoir. Celui-ci dénonce l'attitude de l'ex-président et de son premier ministre pour ne pas l'avoir consulté lors de la formation des membres de gouvernement de transition, alors que la charte de la transition lui confère un droit de regard sur la désignation des ministres de la Sécurité et celui de la défense. Assimi G. devient alors le président malien de la transition par intérim le 24 mai 2021, alors qu'il est à signaler la suspension des grèves au Mali et l'acceptation des populations de ce nouveau coup d'État du moment qu'aucune manifestation populaire ne s'en est suivie. Toutefois, c'est l'incertitude qui règne actuellement au Mali après ce



dernier coup d'État, ce qui profite notamment aux djihadistes qui menaceront potentiellement la paix sociale dans ce pays.

Les conditions de vie lamentables des maliens et l'instabilité au Mali²² offrent un exemple très éclairant sur les causes et les conséquences de la mauvaise gouvernance en Afrique de l'Ouest. En effet, les hôpitaux de ce pays se distinguent par une faible capacité d'accueil avec un manque flagrant de personnel et des équipements, ce qui rend difficile l'accès aux soins médicaux même primaires. Du reste, le Mali est l'un des pays les plus corrompus de l'Afrique de l'Ouest. Ce fléau a des effets néfastes sur les politiques dites de développement, de même qu'il creuse les inégalités sociales en créant une catégorie de citoyens qui ont accès aux ressources de l'État, et une autre catégorie assujettie aux caprices de l'autre catégorie privilégiée. Ces inégalités sociales ne peuvent qu'alimenter les revendications sociales qui plaident pour plus d'équité et de justice sociale.

Quoi qu'ils en soient, le patrimonialisme et la corruption ne peuvent à eux seuls expliquer le déclenchement des conflits intra-étatiques en Afrique Subsaharienne. Ceux-ci sont le résultat de l'enchevêtrement de plusieurs facteurs. Toutefois, la démocratie reste pour l'Afrique Subsaharienne le meilleur remède pour réduire efficacement les nombreux conflits. Elle est aussi une solution pour débarrasser les économies africaines du virus de la corruption. L'exemple du BOTSWANA offre un excellent cadre pour évaluer l'effet positif de la démocratisation tant sur la paix²³ et la

prévention des conflits que sur le développement économique.

CONCLUSION :

Pour conclure cette réflexion, on peut dire quela seuleexistence d'un régime politique stable et démocratique ne suffit pas pour lutter contre la défaillance de l'État. Il faut que celui-ci soit présent sur l'étendue de son territoire pour satisfaire les besoins fondamentaux de sa population. Or, sur le plan politique, il faut construire des États forts et démocratiques avec des dirigeants légitimes et responsables. A cet effet, il faut que la démocratie soit une réalité dans les États fragiles tels que ceux de l'Afrique Subsaharienne à travers l'organisation des élections libres,périodiques et transparentes. Il faut aussi que la gestion des affaires publiques soit inclusive et basée sur la poursuite de l'intérêt général. A cet égard, les actes de mal gouvernance, tels que le patrimonialisme, la corruption, le détournement de deniers publics...doivent être sévèrement réprimés par une justice indépendante et dotée de moyens.

La transparence, la reddition des comptes et la démocratie participative sont bien évidemment, les clés de réussite pour que le climat de paix règne en Afrique Subsaharienne. Tout ceci démontre que la crise que connaît l'État-nation en Afrique Subsaharienne a permis au concept de la "bonne gouvernance", à travers les mécanismes proposés par les organismes internationaux, d'occuper une place importante dans les projets des politiques sociales dans ces États respectifs.



²² Voir **Tableau 2** relatif au ([Classement des pays par l'indice de paix globale \(Global Peace Index\) en Afrique \(2021\)](#) ([a-contresens.net](#)) (consulté le 24/03/2023).

²³Voir **L'hebdomadaire L'autre Afrique**, N° 43 du 1 au 7 Avril 1998.

BIBLIOGRAPHIE :

BADIE, Bertrand. L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Ed. Fayard, p. 25

BAYART, Jean-François. «Les sociétés africaines face à l'État », In Revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°25, Paris, PUF, 1983, pp. 23-39

Darren, KEW. "Building Democracy in 21st Century Africa: Two Africa's, One Solution," The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations4, no. 1, Winter/Spring 2005, p.150

HADJADJ, Djillali. (sous la dir.), «La corruption en Afrique francophone», in Transparency International, TI Source Book, Combattre la corruption, enjeux et perspectives, Ed. Karthala, 2002, p. 9

HADJADJ, Djillali. (sous la Dir.), Combattre la corruption, enjeux et perspectives, introduction, «La corruption en Afrique Francophone», Op. Cit., p. 9

KANANURA, Paul. «Les États fragiles et la sécurité des ressources stratégiques», in HARAKAT, Mohamed. (sous la Dir.), Gouvernance et fragilité en Afrique et au Moyen-Orient, Revue Marocaine d'Audit et de Développement, N° 47, 2018, p. 17

L'hebdomadaire Jeune Afrique, N° 1976 du 24 au 30 Novembre 1998, pp. 20-22.

MEDARD, Jean François. «L'Europe et l'Afrique. Le maillon manquant», in Revue politique africaine n°49, Paris, Ed. Karthala, Mars 1993, p. 147

MEDARD, Jean-François. «L'État néo-patrimonial en Afrique noire», in MEDARD, J.-F. (sous la dir.), États d'Afrique noire, formations, mécanismes et crise, Ed. Karthala, Paris, 1991

NGOVON, Gervais. «Le contrôle des ressources de l'État, un enjeu des conflits en Centrafrique», in Revue Les Cahiers d'Outre-Mer, Ed. Presses universitaires de Bordeaux, n°272, 2015, p. 506

L'hebdomadaire L'autre Afrique, N° 43 du 1 au 7 Avril 1998.

Rapport sur la gouvernance en Afrique (2016), «Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale», Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, p. 18

Revue Jeune Afrique / l'intelligent, N° 2097 du 20 au 26 Mars 2001, pp. 20-22

«What is corruption », in: <https://www.transparency.org/what-is-corruption#define> (consulté le 03/04/2022).

Base de données du programme international de comparaison de la Banque mondiale.



PIB par habitant, (\$ PPA internationaux courants) - Sub-Saharan Africa - Data (banquemondiale.org) (consulté le 20/03/2023)

Classement des pays par l'indice de paix globale (Global Peace Index) en Afrique (2021) (a-contresens.net) (consulté le 24/03/2023).

Rapport de Transparency International, Corruption Perceptions Index (CPI) 2021, in : www.transparency.org (consulté le 20/03/2023).

